

**Société Nautique de la Baie de Saint Malo**

**CHALLENGE D'AUTOMNE 2021**

**Samedis 02 –16 et 30 Octobre 2021**

**I. ORGANISATION**

**Société Nautique de la Baie de Saint Malo**

Quai du Bajoyer - 35400 SAINT MALO

Tél. : 02 23 18 20 30 – Fax : 02 99 56 39 41

E-mail : [snbsm.siege@wanadoo.fr](mailto:snbsm.siege@wanadoo.fr)

Site : <http://www.snbsm.com>

**2. REGLES**

Elles comprennent :

- Les Règles de Course ISAF RCV 2021-2024
- Les prescriptions FF Voile
- Le présent Avis de Course.
- Les Instructions de Courses, leurs annexes et leurs éventuels avenants
- Les Règles de Classe et de Jauge concernées IRC OSIRIS

**3. VOILIERS ET EQUIPAGES**

- Le Championnat est ouvert à tous les bateaux :
- ayant un certificat 2021 IRC**  
Pour être admis en catégorie IRC « Habitable », les bateaux doivent satisfaire aux exigences des « Réglementations Spéciales Offshore » Catégorie 4 (Filières conformes et VHF obligatoire) (sinon IRC DAYBOAT)
- ayant un certificat de jauge Osiris Habitable à jour** pour que l'épreuve puisse être validée par la FFVoile  
pour le classement OSIRIS National.
- Monotypes MUSCADET (si 5 inscrits minimum)
- L'équipage doit être constitué d'un minimum de trois personnes et ne devra pas dépasser le nombre total d'équipiers indiqué sur le certificat IRC 2021.**
- Tous les participants devront présenter le certificat médical compétition pour obtenir leur licence FFV 2021.

**Ainsi que pour les licences journalière**

**4. INSCRIPTION**

Les droits d'inscription sont à régler avec la remise de la fiche d'inscription avant la première course du bateau

<b>CLASSES</b>	<b>Une journée</b>		<b>3 journées</b>	
IRC ,OSIRIS	*membre / non membre		*membre / non membre	
Muscadets	35 €	40 €	100€	115 €

**\*On entend par membre un propriétaire de bateau inscrit à la SNBSM et possédant une carte rouge**

Accueil au Port des Sablons : Gratuité du vendredi soir au samedi soir chaque week-end de régata

**Pot offert le samedi soir après la dernière course**

## 5. SIGNAL D'AVERTISSEMENT

- ☐ **Le Samedi 1er signal d'avertissement à 10h00**

## 6. COURSES

- ☐ Les départs sont donnés au large du Sillon, **sauf si le Comité envoie la flamme N°1 à terre** au mât du Centre de Course SNBSM aux Sablons (envoyée si besoin au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement) avec précision du lieu de départ lors de l'émargement à partir de 9h00 à l'Atterrage
- ☐ Il est prévu **20** courses maximum . Le nombre de courses par Week-end est laissé à la discrétion du Comité de course Les parcours seront de type « banane » ou « côtiers ». Il faut un minimum de **6** courses pour valider le championnat.  
***Les parcours pourront être différents pour chaque classe qui aura ainsi son classement spécifique***

## 7. CLASSEMENT ET PRIX

- ☐ 3 classements dans la mesure où concoure un minimum de 5 bateaux :**IRC Habitable, Osiris, monotype,**
- ☐ IRC Habitable : **IRC1 pour TCC supérieur ou égal à 0,980, IRC2 pour les TCC inférieurs à 0,980**
- ☐ Pour l'application du RCV A1, il faut 6 courses
- ☐ Pour l'application du RCV A2, 1 course sera retirée si 6 courses au moins sont courues, 2 courses seront retirées si 12 courses au moins sont courues, 3 courses seront retirées si 18 courses sont courues.

**La remise des Prix aura lieu à l'Atterrage le 30 octobre, dès que possible après la dernière course du jour**